

le BiGA 2020





Les membres de la commission Communication et information remercient l'ensemble des personnes qui ont participé et contribué à la rédaction des articles de ce BIGA.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

➤	Édito	3
➤	Municipalité	4
➤	Travaux	12
➤	Embellissement	14
➤	Vie locale	16
➤	Collectivités	20
➤	Portrait	22
➤	Histoire	24
➤	Recette	26
➤	État civil	27

mars 2021

« **le Biga** » est une publication éditée par la commune de **Gespunsart**

Rédaction et mise en page : les membres de la commission *Communication et information* du conseil municipal

Directeur de la publication : Gilles Michel, maire

Crédits photographies : commune de Gespunsart, sauf p. 20 : CA Ardenne Métropole, p. 21 : PNR Ardennes, p. 22 : A. Pineau, p. 25 : wikipedia (Mgr Péchenard), p. 27 : freepik racool_studio (ardoise) et gpointstudio (planches)

Imprimerie : Sopaïc Repro, Charleville-Mézières



le mot du maire

2021 : une nouvelle année particulière

Comme vous avez pu le constater, les premiers mois de l'année 2021 sont toujours marqués par la crise sanitaire. Ses effets se feront toujours sentir au cours des mois à venir, notamment sur les plans économique et social.

Dans quelques semaines, le conseil municipal votera le budget 2021 ; celui-ci traduira les orientations des actions que nous allons mettre en œuvre au cours de l'année à venir. Par ailleurs, vous trouverez dans votre magazine BIGA la rétrospective des principaux événements et des actions conduites suite à la mise en place de l'équipe municipale en mai 2020.

Les actions et les perspectives que nous avons choisi de mener pour le moment sont les suivantes :

➔ La rénovation de la voirie

Ce premier projet, en partenariat avec la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, poursuit la rénovation de notre voirie, en particulier sur le réseau d'assainissement et d'eau.

Le choix des travaux de voirie est fait en fonction de notre capacité d'endettement suite aux travaux réalisés au cours des mandats précédents mais aussi des capacités financières de notre commune. Le contexte actuel fait apparaître une baisse des recettes, notamment des dotations de l'État.

L'objectif est d'améliorer la protection de notre environnement afin de se mettre en conformité avec les réglementations nationale et européenne. Sur ce point, Ardenne Métropole vient de voter la mise en place d'un dispositif de contrôle des réseaux d'assainissement collectif ou individuel qui va obliger chacun d'entre nous à se mettre en conformité.

➔ La collecte des déchets

Le projet de collecte des déchets concerne surtout les déchets ménagers. D'ici trois à quatre ans, le système d'enfouissement ne sera plus possible et les coûts augmenteront de manière significative. Le conseil municipal, en lien avec les services d'Ardenne Métropole, devra trouver des solutions efficaces pour

réduire le poids de ces déchets. Une des solutions préconisées est le compostage individuel ou collectif. Notre communauté d'agglomération n'aura d'autre choix que de facturer à chacun d'entre nous le traitement des déchets (cf. définition des modalités).

➔ Le renforcement de notre communication

Le renforcement de notre communication est indispensable afin que vous puissiez suivre les évolutions de notre village. Nous allons refondre totalement notre site internet, ainsi que son identité visuelle, pour le faire évoluer vers plus de fonctionnalités : accès à des services en ligne (type réservation de salle) ou encore paiement en ligne (halte-garderie). Un panneau d'affichage électronique sera également installé au cœur de notre village.

➔ La sécurité

Notre policier municipal part en retraite à la fin du mois de mai. Il appartiendra au conseil municipal de décider ou non de son remplacement. Avant de prendre une quelconque décision, j'envisage de créer une nouvelle commission ad hoc qui aura pour mission de réfléchir de manière plus globale à un dispositif de sécurité plus efficace. L'apport de la vidéo protection et les problématiques de circulation routière doivent être pris en compte dans notre réflexion.

➔ La rénovation et la protection de notre patrimoine

Notre patrimoine est source d'attractivité et d'un cadre de vie agréable. Sur ce point, j'envisage un partenariat avec la Fondation du patrimoine de France et la constitution d'un groupe de travail pour organiser la création d'une association du patrimoine local. L'un des objectifs de cette association sera de mobiliser des partenaires pour obtenir une diversité de financements.

J'espère que la crise sanitaire n'impactera pas plus qu'elle ne l'a déjà fait l'avancement de ces différents projets et que notre vie culturelle et associative pourra reprendre le plus tôt possible.

Gilles Michel

Les commissions

Les commissions municipales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont le lieu de travail et d'études.

Elles émettent des avis, des propositions ; le conseil municipal reste seul compétent pour régler par délibération les affaires de la commune. Elles sont composées du maire, président de droit, d'un vice-président ou d'une vice-présidente et de conseillers ou conseillères municipaux.

Voici les principales commissions actuelles, leurs missions, rôles et objectifs.

La commission des finances communales

Son rôle est d'inculquer une vision globale et stratégique au plan **financier et économique** dans le respect des exigences municipales.

Elle veille à la bonne exécution du budget de la commune, en assurant une gestion saine et organisée de la dépense publique. Elle construit le budget de la commune, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, et en assure la cohérence et son suivi.

Ses **missions** sont les suivantes :

- Recherche des différentes sources de financement

- Détermination des budgets de fonctionnement
- Détermination des budgets d'investissement
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues
- Prospective financière
- Politique d'emprunt
- Programmation des investissements

Sous la présidence du maire (Gilles Michel), et la vice-présidence de l'adjointe aux finances (Corinne Collignon), la commission municipale est composée de membres du

conseil municipal qui ont en charge d'assurer le suivi des dossiers et affaires auxquelles elle se rapporte. Elle se réunit en fonction des besoins et des demandes. C'est au printemps que le conseil municipal vote le budget primitif 2021. La commission travaille en étroite collaboration avec le comptable municipal.

Pour les néophytes, c'est le tiroir-caisse de la commune, la colonne vertébrale de tous les projets susceptibles d'être portés par la municipalité. Sans budget solide, pas de perspective...

La commission des bois et chasse

Son rôle est de gérer le **patrimoine forestier**, notamment l'affouage et le débardage ainsi que la **chasse**. Elle a aussi pour mission de faire respecter le règlement, afin d'éviter tout débordement. Elle a également un travail d'accompagnement et de conseil (exemple : renseignement sur l'emplacement d'un sart, le contrôle des sarts...)

Avec la crise sanitaire et l'invasion des chenilles processionnaires, les travaux prévus durant l'année 2020 ont été perturbés.

En 2021, les travaux prévus consistent en l'entretien des plantations.

La commission travaille en étroite collaboration avec l'ONF et le PNR.

La commission communique aux habitants le planning des jours de

chasse, elle peut aussi participer à l'entretien des cabanes de chasse sur la commune.

Tous les neuf ans, la commission en accord avec l'ONF et les chasseurs procède aux adjudications, les baux de chasse en cours s'achevant le 31 mars 2022.

La commission des affaires scolaires et périscolaires

Cette commission municipale est chargée des relations avec les **écoles maternelle et élémentaire** de la commune, ainsi que de l'organisation des **activités périscolaires**.

D'ailleurs, qu'appelle-t-on « temps périscolaire » ?

C'est le temps pendant lequel votre enfant n'est pas en classe avec son enseignant. Il est alors sous la responsabilité de la municipalité. Les enfants sont pris en charge par des animateurs qui mettent en place des activités pédagogiques, ludiques et éducatives. Autrement dit, le temps périscolaire est immédiatement avant ou après l'école. Il se situe le matin juste avant la classe ou le soir juste après la classe.

Rôle et missions :

Cette commission établit des relations étroites avec la directrice de

l'école et les enseignants afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité, tout en tenant compte de l'évolution démographique de la commune. Elle répond aux attentes des parents d'élèves dans la mesure de leur possibilité. Le rôle de cette commission est d'anticiper les besoins, d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire.

La commission gère :

- l'accueil pendant les temps périscolaires : à la garderie, à la cantine,
- la restauration scolaire,
- les activités périscolaires,
- l'organisation des centres de loisirs pendant les vacances scolaires,
- la politique jeunesse : actions culturelles et de loisirs.

Les projets : conventionnement avec

la cuisine centrale de Charleville-Mézières pour la restauration scolaire, projet de réalisation de nichoirs avec les classes de grande section et CP en collaboration avec la commission des bois qui est et sera un partenaire privilégié dans le futur, programmation du centre aéré pour les prochaines vacances scolaires...

Sous la présidence du maire (Gilles Michel), et la vice-présidence de l'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires (Corinne Collignon), la commission municipale est composée de membres du conseil municipal qui ont en charge d'assurer le suivi des dossiers des affaires auxquelles elle se rapporte. Elle se réunit en fonction des besoins et des demandes.

La commission des fêtes et vie associative et culturelle

Le rôle de cette commission est d'**organiser les manifestations officielles** de la mairie en collaboration avec Monsieur le maire :

- Le devoir de mémoire et les commémorations au monument aux morts (prochainement la journée des déportés) ;
- La mise en place et organisation des vins d'honneur ;
- L'organisation du 13 juillet (feu d'artifice) ;
- L'organisation du défilé officiel du 14 juillet ;
- Les autres manifestations des 13 et 14 juillet sont organisées par l'association *fêtes, animations et culture*.

Pour toutes nos manifestations, la commission travaille autant que possible avec les commerces du village (boulangeries, fleuriste, épicerie...) 2020 a été particulièrement difficile avec l'arrivée de notre ennemi la Covid-19 qui n'a pas permis de réaliser

tous les projets ; 2021 risque d'être encore perturbé.

Avec des mesures sanitaires strictes, beaucoup de manifestations prévues ont dû être annulées (la marche d'Octobre rose, le Téléthon, les soirées culturelles...). Les idées et projets sont nombreux, mais sont contraints d'être reportés.

C'est avec regret que le traditionnel repas des aînés a dû lui aussi être annulé, mais ils n'ont pas été oubliés. La commission aidée de tous



les conseillers municipaux a distribué des paniers garnis, préparés par la *Boutique Ardennaise* rue Bourbon à Charleville-Mézières ; le mot du Maire et un bon d'achat de 28 euros par personne faisaient partie de ces paniers.

Une attention particulière a été portée aux deux aînés du village : Madame Péon Andrée et Monsieur Noël Gabriel ; des félicitations s'imposaient pour leur bonne humeur et leur longévité.



La commission des grands projets, environnement, urbanisme et gestion du personnel municipal

Cette commission est sous la présidence du maire et la vice-présidence est assurée par le premier adjoint.

Elle est composée de six élus et est chargée de donner son avis sur :

Grands Travaux : gérer les futurs travaux à effectuer dans la Commune (voirie, réseaux, bâtiments et entretien). Les partenaires sont les différents financeurs, la communauté d'agglomération, les bureaux d'études, les architectes et les entreprises.

Environnement : traiter les problèmes liés à l'environnement, l'entretien du patrimoine, l'aménagement des espaces fleuris, le choix du fleurissement de la commune. Les partenaires sont : le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), les agents communaux, les entreprises et les fournisseurs.

Urbanisme : mener à bien le plan local d'urbanisme (PLU), l'aménagement et l'urbanisme de la commune. Les partenaires sont l'Architecte des

Bâtiments de France, la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, les cabinets de géomètres et les notaires.

Gestion du personnel communal : gérer les ressources humaines de la commune, les recrutements, la création de poste et les avancements du personnel. Le partenaire est le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

La commission de la communication et information

Cette commission est chargée de la **communication et de l'information communale** et de relayer la communication intercommunale, qui s'adressent aux habitants de Gespunsart, mais également aux personnes de l'extérieur.

Cette commission a pour mission de promouvoir les actions de la commune et des associations, donner de l'information par le biais de supports de communication, tels que le Gesp'Infos, le BIGA, mais aussi le site internet, les réseaux sociaux.

Les **objectifs** en 2021 pour cette commission sont :

- Informer de façon régulière et transparente sur l'actualité, l'avancement des projets ;

- Informer au mieux la population sur les événements et les manifestations ;

- Rester au contact des citoyens ;

- Apporter de nouveaux services aux citoyens.

La commission travaille sur **plusieurs chantiers** :

- Mise en place d'un panneau d'affichage électronique (en collaboration avec la commission des travaux) pour une information rapide et en temps réel ;

- L'élaboration d'un nouveau site internet innovant, plus intuitif, plus facile d'utilisation et surtout qui proposera de nouveaux services en ligne, tels que la mise à disposition de formulaires d'inscription, le

paiement en ligne de certaines prestations ;

- La communication via les réseaux sociaux.

La commission est composée de six personnes, présidée par Gilles Michel, par Céline Aubry, la vice-présidente et conseillère municipale déléguée, ainsi que quatre conseillers municipaux : Marie, Magali, Arnaud et Sébastien. Les profils, compétences et centres d'intérêt de chacun sont très hétéroclites, ce qui amène une grande richesse dans les idées proposées, les actions menées et les travaux réalisés au sein de la commission.

Le conseil municipal

Voici l'ensemble des élus de la commune et leur fonction.

Il vous est également indiqué à quelles commissions participent chacun et chacune.

LES ADJOINTS



Jean-Pierre LOUIS
1^{er} adjoint

Vice-président Grands projets, environnement et urbanisme
Gestion du personnel
Membre de la commission :
Finances



Corinne COLLIGNON
2^e adjointe

Vice-présidente de la commission Finances
Vice-présidente commission Affaires scolaires et périscolaires
Membre de la commission :
Grands projets, environnement et urbanisme



Céline AUBRY
Conseillère municipale déléguée

Conseillère communautaire
Vice-présidente commission Communication et information
Membre de la commission :
Bois et chasse



Magali CLARY-NOIZET
Conseillère municipale

Membre des commissions :
Finances
Fêtes et vie associative et culturelle
Communication et information
Bois et chasse
Membre du Centre Communal d'Action Sociale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Arnaud HANNEQUIN
Conseiller municipal

Membre des commissions :
Grands projets, environnement et urbanisme
Communication et information



Stéphane JENNEPIN
Conseiller municipal

Membre de la commission :
Fêtes et vie associative et culturelle



Gilles MICHEL

Maire

Conseiller communautaire

Président de l'ensemble des commissions

Président du Centre Communal d'Action Social



Pascal LATHUIN

3^e adjoint

Vice-président de la commission Bois et chasse

Membre des commissions :

Finances

Fêtes et vie associative et culturelle



Viviane MEUNIER

4^e adjointe

Vice-présidente commission Fêtes et vie associative et culturelle

Membre de la commission :

Finances



Romuald COCU

Conseiller municipal

Membre des commissions :

Grands projets, environnement et urbanisme

Bois et chasse

Fêtes et vie associative et culturelle



Sébastien DI FIORE

Conseiller municipal

Membre des commissions :

Grands projets, environnement et urbanisme

Bois et chasse

Membre du Centre Communal d'Action Social



Sébastien GIRARD

Conseiller municipal

Vice-président du Centre Communal d'Action Social

Membre des commissions :

Grands projets, environnement et urbanisme

Finances

Affaires scolaires et périscolaires

Bois et chasse

Communication et information



Marie LAHR

Conseillère municipale

Membre des commissions :

Bois et chasse

Communication et information



Karine LAMBIN

Conseillère municipale

Membre des commissions :

Grands projets, environnement et urbanisme

Affaires scolaires et périscolaires

Fêtes et vie associative et culturelle

Membre du Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal est constitué d'hommes et de femmes habitant à Gespunsart. Les connaissez-vous ? Ils ont décidé de s'engager et de s'investir dans ce mandat et ainsi mettre leurs compétences, leur temps au profit de la commune.

Voici quelques mots sur leur vie personnelle qu'ils ont bien voulu vous livrer.

Céline Aubry

Originnaire des Ardennes, je me suis installée à Gespunsart en 2003, avec ma famille. Étrangère au village, je m'y suis progressivement intégrée en participant aux activités sportives, aux manifestations et en scolarisant mes enfants à l'école du village.

Je travaille dans le domaine du Management et de la Qualité. J'ai travaillé dans l'industrie de la métallurgie dans les Ardennes, puis j'ai intégré la fonction publique d'État (ministère de l'Intérieur et ministère des Armées).

En 2014, je débute ma carrière d'élue, avec un premier mandat en tant que conseillère municipale, membre actif et investi dans la commission « fêtes et animation ». Cette expérience a été très enrichissante et m'a permis de découvrir le fonctionnement, les compétences et la gestion de la mairie, le rôle de l'équipe municipale et ses responsabilités. J'ai souhaité renouveler l'expérience pour un deuxième mandat en tant que conseillère municipale déléguée à la communication et à l'information dont je suis vice-présidente, et membre de la commission des bois.

Magali Clary

47 ans, mariée et deux grands enfants, je suis installée à Gespunsart depuis 20 ans.

Je suis aide-soignante de nuit.

J'aime la lecture, l'histoire et surtout le tir à l'arbalète.

Curieuse de tout, j'ai été amenée à rejoindre l'équipe en tant que conseillère municipale, afin de mieux acquérir, comprendre et apprendre les droits, les devoirs, les obligations et les libertés d'une administration ainsi que ses secteurs secondaires.

Romuald Cocu

Romuald, 39 ans, forestier et sapeur-pompier volontaire au centre de Gespunsart.

Je souhaitais m'impliquer activement dans la vie du village et devenir conseiller municipal me l'a permis.

Je suis originaire de Gespunsart. Passionné par la forêt, je me suis donc engagé dans la commission des bois et celle des grands travaux et projets.

Sébastien Di Fiore

47 ans, ouilleur, marié, premier mandat de conseiller, j'habite à Gespunsart depuis 21 ans. J'aime la nature et le sport (je suis membre de deux associations de sport à Gespunsart). Je me suis présenté en tant que conseiller pour m'investir pour mon village.

Arnaud Hannequin

Ma compagne et moi sommes installés à Gespunsart depuis une douzaine d'années, nous avons depuis lors eu deux filles qui y grandissent et sont allées à l'école au village.

Je suis chargé d'études à la Direction départementale des Territoires des Ardennes, c'est une mission d'appui et de conseil aux collectivités locales en produisant diagnostics territoriaux, éléments statistiques, cartographie, etc.

C'est mon premier mandat au sein de la municipalité, cet engagement nouveau vient d'une envie de mettre mes quelques compétences qui pourraient être utiles au profit du village où nous avons choisi de vivre.

Corinne Collignon

Responsable Financière au CCAS de Charleville-Mézières depuis 2014, 30 ans au service de la fonction publique territoriale dont 5 au secrétariat de mairie de Gespunsart, voici un bref aperçu de ma vie professionnelle !

Forte de cette expérience, j'ai pris la décision de m'engager dans ce nouveau challenge, tout simplement par envie d'agir dans l'intérêt de tous. Une envie très naturelle, pour cette commune à laquelle je suis très attachée et qui est la mienne depuis ma naissance. Torée dans l'âme et dans les tripes, j'aime ma terre tout simplement.

L'exercice d'un mandat local requiert tout à la fois technicité et disponibilité. Les habitants d'une commune attendent d'un élu qu'il soit présent, à l'écoute et attentif à leurs besoins. Cette notion de proximité est totalement légitime ! Elle revêt, une importance toute particulière à mes yeux.

J'ai toujours été très impliquée depuis ma jeunesse dans toutes sortes d'actions, associatives et autres pour mon village avec un rythme « parfois » effréné certes, mais c'est passionnant !

Sébastien Girard

40 ans, marié, deux enfants, employé de grande distribution à Carrefour La Croisette depuis 2003. Mes passions sont l'histoire (notamment locale) et les sports de plein air (VTT). J'effectue actuellement mon deuxième mandat.

Un deuxième mandat parce que, selon moi, il est inconcevable de vivre dans une commune sans participer à sa vie et à son développement, que ce soit dans le cadre d'un mandat électoral ou associatif.

Stéphane Jennepin

Je réside à Gespunsart, rue de la Vierge. J'exerce le métier de chauffeur pour personnes handicapées. Je suis le papa de trois enfants Dorian, Nathan et Émeline. Mon épouse Aurélie est assistante maternelle. Mes loisirs sont le vélo et la lecture.

Je suis conseiller municipal pour la première fois. Ce qui m'a motivé pour cette expérience, c'est de participer à la vie de la commune et de m'y investir.

Karine Lambin

J'ai 49 ans, je vis à Gespunsart depuis 48 ans, je travaille aux établissements Roze depuis 27 ans où je suis assistante aux expéditions. Je n'ai pas d'enfant, j'aime m'investir dans les animations, essayer de rendre les gens heureux. J'ai assisté mes parents dans l'association Retrodance organisant des thés dansants. J'espère qu'en tant que conseillère mes idées contribueront à faire avancer les projets de Gespunsart.

Pascal Lathuin

Je suis marié, j'ai deux enfants. Je suis cadre technique retraité. J'aime bricoler et entretenir mon patrimoine.

Ayant grandi au village, j'ai toujours voué une passion pour la forêt.

Je suis investi dans la vie de ma commune, d'ailleurs je comptabilise quatre mandats d'élu municipal, j'entame mon 5^e. Le premier, de 1989 à 1995, je deviens conseiller municipal, puis j'enchaîne avec un 2^e mandat de 1995 à 2001 en tant que 2^e adjoint aux fêtes et animation, puis un 3^e de 2001 à 2008 en tant que conseiller municipal, ainsi que de 2014 à 2020 pour mon 4^e mandat. Pour ce 5^e mandat, je suis 3^e adjoint et vice-président de la commission bois et chasse.

Viviane Meunier

Quatrième adjointe à la mairie de Gespunsart, mariée avec monsieur Meunier Jean-Claude, un enfant du village, nous avons trois enfants qui ont fréquenté les établissements scolaires de Gespunsart où nous résidons depuis trente ans.

Je suis originaire de Bouillon en Belgique, je me suis très vite intégrée à Gespunsart où je m'y sens très bien.

J'aime participer à la vie active du village, j'ai un esprit dynamique, j'ai été pendant plusieurs années représentante de parents d'élèves, j'ai aussi créé l'APEV qui est toujours active.

Mon métier est assistante maternelle depuis 1997, un métier épanouissant, et je suis toujours en activité. Je garde des bons liens avec les parents et les enfants dont j'ai eu la garde ; pour beaucoup je suis toujours « Nounou ».

J'ai accepté avec plaisir mais après longue réflexion ce poste d'adjointe à la commission des fêtes. S'engager c'est bien, mais il faut être sûre de pouvoir y arriver, alors je me suis lancée.

Marie Lahr

J'habite Gespunsart depuis 15 ans. Je m'implique dans la vie associative du village depuis quelques années, car je suis licenciée au club de boule en bois de Gespunsart depuis presque 15 ans. Lorsqu'il n'y a pas de boule en bois, je joue à la pétanque au niveau national.

Actuellement sans emploi, j'ai travaillé pendant de nombreuses années dans l'accueil des personnes, l'administration et l'animation avec différents publics notamment les enfants et les seniors.

En mars dernier, j'ai intégré le conseil municipal pour apprendre à mieux connaître le fonctionnement et l'organisation d'une commune et ainsi pouvoir m'investir auprès des habitants.

Jean-Pierre Louis

Marié, un enfant et deux petits enfants, je suis retraité de la fonction publique. Mes loisirs sont la musique, les balades et les voyages.

En 2014, à l'aube de ma retraite, après avoir œuvré professionnellement pendant 35 années pour les différentes communes des Ardennes, j'ai pensé que c'était le moment de m'engager dans la fonction d'élu afin d'apporter mon temps libre et mes connaissances professionnelles au service de mon village. J'ai effectué un premier mandat en 2014 en tant que conseiller délégué à la commission des travaux. Suite à ce premier mandat enrichissant, j'ai décidé de continuer l'aventure en reformant une nouvelle équipe communale avec Gilles. J'occupe le poste de premier adjoint, je suis vice-président de la commission des grands travaux, gestion du personnel, environnement et urbanisme, je suis également membre de la commission des finances.

Gilles Michel

Né à Gespunsart, je suis fier de notre commune et de nos belles Ardennes. Passionné par l'histoire de notre département, je m'intéresse en particulier à celle qui a trait aux villes et villages ainsi qu'au patrimoine matériel (châteaux, églises, lavoirs, fontaines) et immatériel (patois, folklore).

Mon engagement dans les affaires de notre commune ne date pas des élections municipales de 2020. J'ai souhaité poursuivre mon investissement d'élu en devenant maire. Mon expérience acquise au cours des mandats précédents mais également dans mon domaine professionnel me permettent de contribuer à faire évoluer notre village en prenant en compte l'intérêt de tous.

J'ai la conviction que c'est au travers d'un travail collectif et collaboratif que nous parviendrons à faire face aux nombreux changements actuels et à venir pour notre village.



ÉRIC



Le personnel communal

Le maire est responsable du personnel. Il pour la gestion du personnel sur le terrain. Le personnel communal de la commune occupent les postes suivants, répartis



CORINNE

La secrétaire de mairie est la collaboratrice du maire et assiste les adjoints dans la préparation des dossiers communaux.



PATRICK

L'agent d'accueil est chargé de l'accueil du public, de la gestion du courrier, des réclamations des administrés, de l'état civil.

Le policier municipal est chargé d'appliquer les pouvoirs de police du Maire en ayant pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité publique.



Les sept agents techniques sont chargés de différentes missions qui sont les suivantes : entretien des espaces verts, voiries, trottoirs et cimetière, déneigement et salage des chaussées, curage des fossés, vidanges des poubelles et toutounettes, travaux et entretien des bâtiments communaux, entretien des matériels et des engins, nettoyage courant des Établissements Recevant du Public (ERP), des écoles, gestion des locations des salles.

Nota : un de ces agents techniques assure également la gestion de la déchetterie Ardenne Métropole.



KARINE



JÉRÉMY



RÉMY



GEORGES



PAMÉLA



CHRISTELLE



donne délégation à son premier adjoint
de Gespunsart compte 12 personnes qui
selon leurs compétences :

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles est chargé d'assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants.

Une adjointe territoriale d'animation assure la surveillance, l'accompagnement et le transfert des enfants entre les locaux de la garderie et de la cantine suivant la sécurité et les gestes-barrières Covid.

Une adjointe d'animation cantine est chargée de la gestion administrative et logistique de la cantine et du nettoyage des locaux.

FLORENCE



STÉPHANIE



MARIE-CLAUDE



MARTINS





Depuis de nombreuses années, l'équipe « urbanisme et environnement » est chargée d'organiser et de gérer le bon fonctionnement des différents travaux sur l'ensemble de la commune. De plus, ces travaux améliorent l'accueil de notre village, notamment en ce qui concerne la réfection des bâtiments et des monuments (les salles des fêtes, polyvalentes et des sports, la Chapelle, le Malbrough, l'église et le jet d'eau...), l'aménagement des rues et des quartiers (parking, trottoirs, éclairage public...) l'embellissement du village (pose de jardinières, décoration des massifs de fleurs, replantation des arbres...) ainsi que l'investissement dans des équipements liés à la voirie, aux écoles et aux salles (mobilier, boîte affichage, abribus, panneau de signalisation, radiateurs, défibrillateurs et équipements numériques...)

Année 2020

- › Rénovation des boîtes d'affichage (*Personnel communal*)
- › Remise aux normes du réseau électrique de la sacristie (*Entreprise*)
- › Pose d'un dispositif pour la prévention du monoxyde de carbone dans l'église (*Entreprise*)
- › Pose de capteurs de fumée connectés dans la mairie et l'école (*Entreprise*)
- › Plantations d'arbres rue de la Gare et route de Pussemange (*Entreprise*)
- › Démarrage des travaux de la pose des réseaux d'assainissement et d'eau potable rue de la Belle Vue (*Ardenne Métropole*)
- › Rénovation du logement communal place de la Gare (*Personnel communal*)
- › Fabrication de nouvelles portes du local chaufferie de l'église (*Personnel communal*)

Année 2021

- › Étude et appel d'offre concernant les futurs travaux d'enfouissement des réseaux sec et de la voirie de la rue de la Belle Vue
- › Mise en place de trois défibrillateurs à la salle des fêtes, à la salle des sports et pour le secteur de la place de l'Église (*Personnel Communal*)
- › Lancement des travaux de réfection des trottoirs rue de la Gare et route de Pussemange avec enfouissement d'un réseau électrique pour l'illumination des arbres (*Entreprise*)
- › Mise en place de marquage de places de parking sur la rue de la Gare pour ralentir la vitesse des véhicules (*Entreprise*)
- › Rénovation du mur du lavoir de la rue Basse des Pâquis (*Entreprise*)
- › Construction d'un hangar de stockage de sel (*Personnel Communal*)
- › Étude et travaux sur l'installation de la fibre optique (*Indépendant de la commune*)

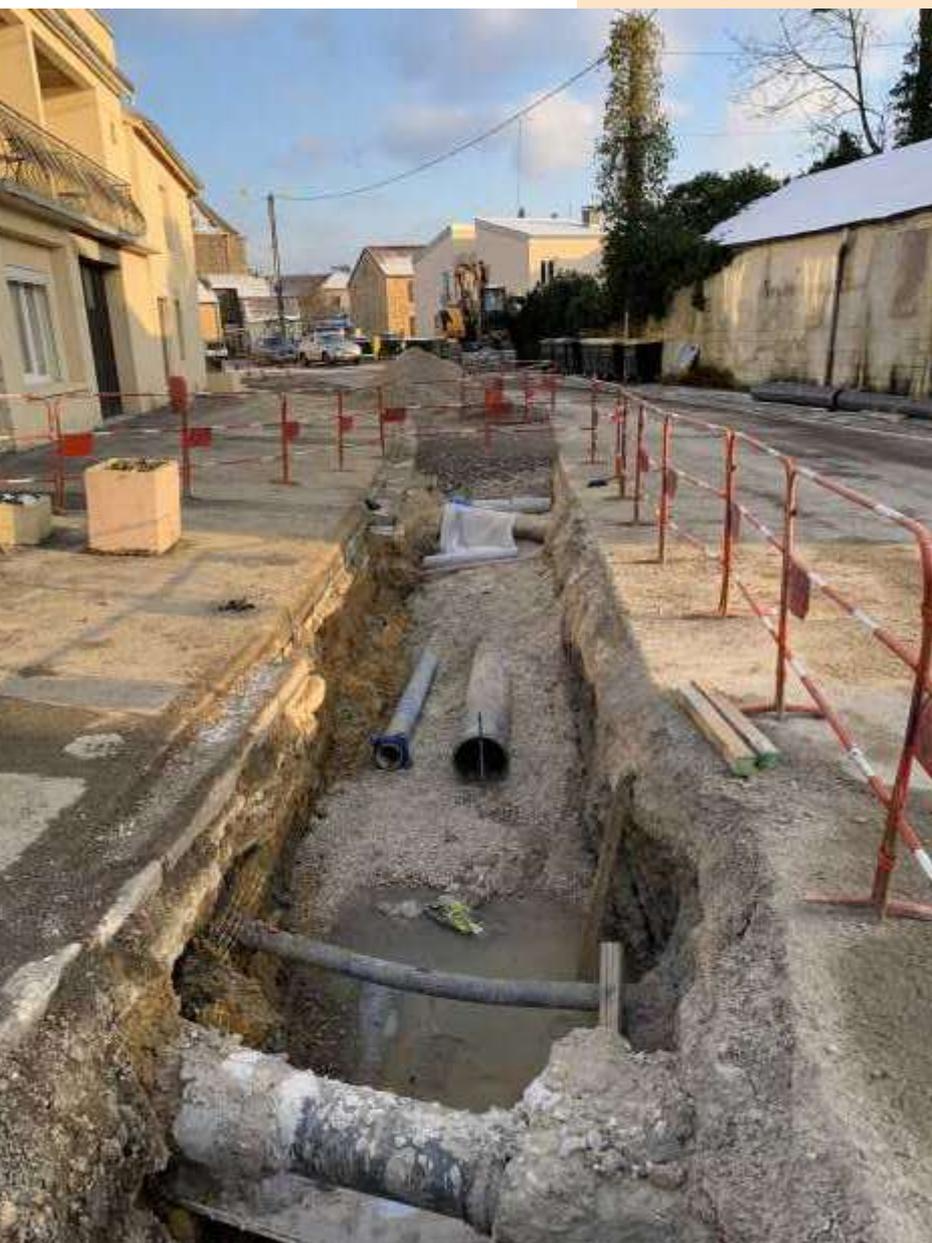
Travaux de la Belle Vue

Les travaux entrepris actuellement rue de la Belle Vue sont gérés et financés par *Ardenne Métropole* dans le cadre de la mise en conformité des réseaux et en coordination des futurs chantiers de voiries devant être réalisés par la commune suivant un calendrier établi en partenariat.

À savoir les eaux usées de la rue de la Belle Vue est en zone réseau assainissement collectif et se trouve en non-conformité, n'étant pas raccordée à la station d'épuration de Nouzonville et se rejettent actuellement dans la nature.

Ces travaux devaient être réalisés en 2018, mais vu les travaux de la mairie et de l'école programmés par l'ancienne municipalité ceux-ci ont été reportés en accord avec la communauté d'agglomération en 2021.

Suite aux travaux réalisés par *Ardenne Métropole*, sur décision du conseil municipal, la commune entreprendra les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de la voirie.





Avec 931 communes labellisées « villes et villages fleuris », la région Grand Est se classe première.

Gespunsart adhère au label « villes et villages fleuris ».

Le conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) fête ses 62 ans cette année.

Les communes peuvent se voir récompenser de 1 à 4 fleurs, jusqu'à la Fleur d'or, ainsi que de prix spéciaux.

Sur dossier présentant les atouts de la commune, le jury, composé essentiellement d'élus, de techniciens et de professionnels tient compte, en partie, du fleurissement, du patrimoine paysager et végétal (arbres et arbustes, embellissement du cadre de vie...)

Le CNVVF a également des critères d'évaluation des communes participantes : l'impact sur l'écosystème, la gestion de l'eau, la diversité, la gestion des espaces publics, les actions menées en accord avec le personnel du village...



2014 Gespunsart obtient sa première fleur.

2019 création du prix régional de l'innovation et de la créativité.

Grâce à l'ingéniosité et à la créativité de Karine, la commune se voit récompensée de ce prix pour l'embellissement de la déchetterie.





En vue de l'obtention d'une deuxième fleur, la commission de l'environnement, menée par Jean-Pierre Louis, le village se voit reflleurir.

Après les *cercis siliquastrum* (ou arbres de Judée) replantés avenue de la Gare et rue de Pussemange, ceux-ci auront aux pieds des massifs de fleurs dès les beaux jours.

Parallèlement, la commission « Fêtes et animations » remercie par un bon d'achat les maisons fleuries. Cette année 43 foyers ont été récompensés. Pour continuer à égayer les rues du village, pour Noël, des sapins ont été dressés et décorés par les commerçants en divers endroits du village ; des enfants ont contribué à l'élaboration des ornements. Ainsi, 38 familles ont reçu une récompense pour leurs illuminations de fêtes de fin d'année. Alors, ensemble, avec peu d'effort et de bonne volonté, poursuivons l'embellissement de notre village.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Comme vous le savez certainement, l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire que nous vivons encore aujourd'hui. Pourtant, malgré cette crise sanitaire, votre village a vu quelques changements s'opérer. Notamment, avec votre épicerie **Vival** qui a changé de gérant et le carpodrome **Arc-en-ciel** qui s'appelle désormais **Étangs du Graal**.

Autre nouveauté au sein de votre village, un magasin de fleurs **Kameria Fleuriste** a ouvert ses portes et vous propose un large choix de compositions florales.

Afin de faire plus ample connaissance avec ces nouveaux changements qui permettent à votre village de créer de la vie et du lien social, les voici.

Épicerie Vival

Vival

Nom du gérant : **Ajakak Lahcen**

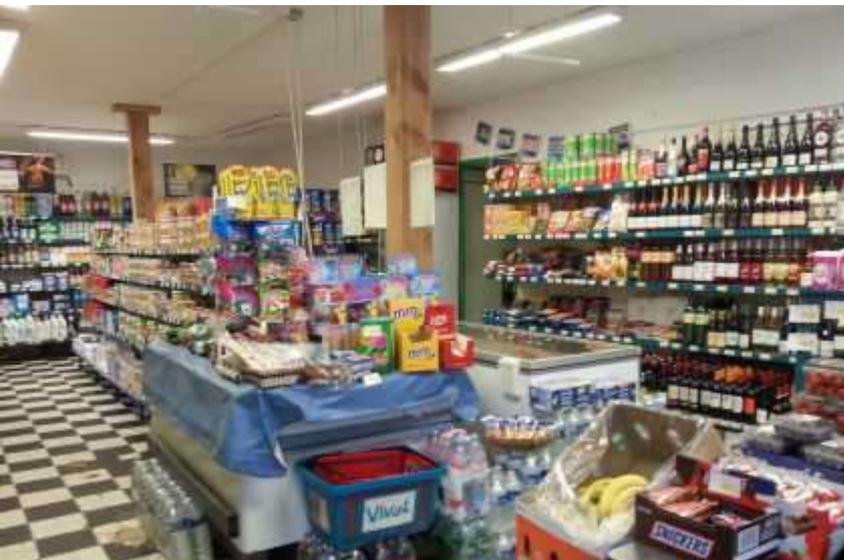
Installé depuis : **octobre 2020**

Services proposés : **Livraison à domicile**

Produits : **Épicerie, produits pour vos animaux, boissons, confiserie**

Produits frais : **fruits et légumes, produits laitiers, viande et charcuterie**

Prochainement : **charcuterie à la coupe**



Coordonnées

 12 place de l'Église
08700 Gespunsart

 épicerie de Gespunsart

 03 24 59 19 06

Horaires

Tous les jours :
8 h à 13 h
14 h 30 à 20 h

Période
couvre-feu :
8 h à 18 h
non stop



Coordonnées

📍 1 place des Pâquis
08700 Gespunsart

📷 @kameriafleuriste

☎️ 06 50 76 95 39

✉️ kameriafleuriste@gmail.com

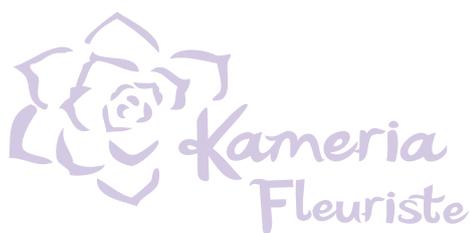
Horaires

Fermé le lundi

Du mardi au dimanche

Hiver :
9 h 30 à 12 h
14 h à 17 h

Été :
9 h 30 à 17 h 30
non stop



Kameria Fleuriste

Nom de la gérante : **Caroline Stablewski-Moine**

Installée depuis : **octobre 2020**

Services proposés :

Livraison sur Gespunsart (gratuite), payante à partir de 5 km (2,50 €)

Carte de fidélité (10 achats = 25 % de remise)

Pour les commandes :

Mariage (3 semaines avant)

Enterrement

Fêtes calendaires (Saint-Valentin, Noël, fête des mères et fête des grands-mères...)

Anniversaire

Votre fleuriste vous propose un large choix de fleurs notamment composition florale, bouquet bulle, couronne, etc. que vous pouvez venir découvrir dans sa boutique située au cœur du village.

À l'occasion de Pâques, votre fleuriste vous proposera une tombola de Pâques à destination des plus jeunes comme des plus grands.

Étangs du Graal (anciennement Arc-en-Ciel)

Nom du gérant : **Romain Cotu**

Installé depuis : **2016, mais changement de nom de cette année.**

Services proposés :

Vente de truites fraîches au détail

Dépannage de matériel

Mesures Covid :

Masque obligatoire dans l'enceinte de l'étang

Gel hydroalcoolique à disposition de la clientèle dans les locaux (accueil, WC...)

Chaque poste de pêcheur est espacé de 15 m et accessibilité adaptée aux personnes à mobilité réduite

2 sens de circulation (une entrée et une sortie)



Les types de pêche : pêche à la carpe, à l'esturgeon, *no kill*

3 Étangs	Tarif (par personnes) Carte de fidélité	Pesée
Truites <i>(arc-en-ciel, fario sauvage, saumon fontaine, truite albinos)</i>	15 € la demi-journée 25 € la journée + 5 truites par pêcheur supp.	250 g jusqu'à 2,5 kg
Carpe <i>(carpe commune, carpe miroir, amour blanc et carpe koi)</i>	7 € la demi-journée 10 € la journée 8 € en nocturne 25 € pour 24 h 35 € pour 48 h	1 kg jusqu'à 15 kg Esturgeon 1 kg jusqu'à 43 kg
La réserve naturelle	Possibilité de trouver des goujons et des écrevisses, Amours Blancs	

Caractéristiques du site :

Eau de source et de très bonne qualité

Étangs ventilés : ils sont reliés entre eux ce qui permet de réoxygéner les étangs et de renouveler l'eau en permanence.



Coordonnées	Horaires
<p>📍 7 étang de Rogissart 08700 Gerspunsart</p> <p>📌 Étangs du Graal</p> <p>☎️ 06 73 24 63 44</p>	<p>Fermé en décembre et en janvier</p> <p>Tous les jours 8 h à 19 h non stop</p>



À savoir

Permis de pêche non obligatoire.

Pas nécessaire de réserver.

Trois règlements (propriété, carpo-drome et pêche à la truite).

Les animaux sont interdits.

Pas de buvette ni de restauration, chacun apporte son pique-nique ; en revanche, les barbecues sont autorisés.

Parking pouvant accueillir 15 à 20 véhicules (dont 1 place pour personne à mobilité réduite).



Étangs du GRAAL

La France compte plus de 35 000 communes et cette richesse démocratique a été sauvegardée car citoyens et élus locaux ont une attache très forte à cette identité et à cette proximité communale. Néanmoins, la vie personnelle et professionnelle des habitants d'un village se fait généralement sur un territoire plus vaste. Pour organiser ce dernier de manière rationnelle, une partie des compétences locales s'exerce par des instances de coopération intercommunale. En l'occurrence, Gespunsart se trouve au sein de la communauté d'agglomération *Ardenne Métropole*. Si désormais nous identifions bien son nom et son rôle, il est moins évident que tous connaissent sur quels domaines elle agit.

En outre, notre commune fait aussi partie du *Parc Naturel Régional des Ardennes*. Ce n'est pas une strate administrative supplémentaire, les PNR sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Il y en a 56 en France ; ce sont des territoires à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité.



Parc Naturel Régional
des Ardennes

Rethel

La communauté d'agglomération Ardenne Métropole

Troisième communauté d'agglomération du Grand Est, *Ardenne Métropole* rassemble 58 communes et 122 000 habitants. La communauté d'agglomération, c'est aussi le Campus Sup Ardenne et ses 2 600 étudiants, un tissu économique riche de 8 900 entreprises, 57 000 emplois, 24 zones d'activités, un incubateur d'entreprises Rimbaud'Tech, une agence de développement économique, une agence d'urbanisme, une maison du tourisme, 3 pépinières d'entreprises, 1 centre d'affaires au pied de la gare TGV...

La communauté d'agglomération *Ardenne Métropole* est compétente dans de nombreux domaines.

Aménagement de l'espace communautaire et équilibre social de l'habitat

habitat durable, amélioration du parc immobilier bâti, urbanisme, permis de construire, schéma de cohérence territoriale, aire d'accueil des gens du voyage, équilibre urbain/rural ;

Politique de la ville

insertion économique et sociale, cohésion urbaine, contrat de ville, prévention de la délinquance ;

Environnement

eau potable production et distribution, développement durable,

prévention, collecte et valorisation des déchets, traitement des eaux usées, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, lutte contre les pollutions de l'air et sonores, plan climat air énergie territorial, contrat local de santé ;

Mobilités

transports collectifs, transports scolaires, mobilité électrique, dispositif aggro vélo, plan de déplacement urbain ;

Développement économique et numérique

enseignement supérieur, re-

cherche et transfert de technologies, tourisme, coopération transfrontalière, accompagnement des entrepreneurs, zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanale... , infrastructures, réseaux et communication électronique ;

Culture et sport

construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs, politique et action culturelle et sportive.

<https://ardenne-metropole.fr/>



Le Parc Naturel Régional des Ardennes

Gespunsart est l'une des quatre-vingt-douze communes qui composent le *Parc Naturel Régional des Ardennes*. Depuis décembre 2011, le territoire du nord ardennais a été labellisé et reconnu au plan national pour la qualité de ses espaces naturels remarquables, sa richesse culturelle et la diversité de son patrimoine paysager.

Un PNR a cinq missions :

- La protection, la gestion et la restauration du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement durable du territoire ;
- Le développement économique, social, culturel et de la qualité de vie ;
- L'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- L'expérimentation et l'innovation.

Pour les mener à bien, il s'est doté d'une **charte**, un projet partagé pour tout le territoire, définissant ses objectifs pour quinze ans et d'une équipe d'ingénierie spécialisée qui prépare et met en œuvre les actions décidées par les élus du syndicat

mixte du PNR et offre un soutien pour les acteurs publics ou privés, dans leurs projets en lien avec la Charte du Parc.

Concrètement, le PNR des Ardennes propose aux **collectivités locales et à ses habitants** des conseils, de l'information et de l'accompagnement pour gérer durablement les ressources forestières, valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, dynamiser le développement du tourisme, protéger la biodiversité, préserver le patrimoine paysager, favoriser un urbanisme de qualité, soutenir les économies d'énergie tout en sensibilisant, promouvant et animant le territoire.

La **Maison du Parc** se situe à Renwez, non loin du lac des Vieilles Forges et du Musée de la Forêt. C'est un espace d'accueil et d'information pour les élus, les habitants, les touristes, les visiteurs, etc. Elle sert aussi de vitrine du territoire, de ses richesses et de son identité.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous y rendre ou à consulter son site internet qui détaille la diversité de ses missions et de ses actions, propose de nombreux documents qui décrivent notre territoire et renseigne sur les différentes animations proposées.

<https://www.parc-naturel-ardennes.fr/>



Dans cette rubrique, nous vous proposons de découvrir le portrait d'une personne qui, par ses actions et ses engagements, a œuvré pour la vie de notre commune.

Le portrait que nous allons vous présenter aujourd'hui est celui d'**Annie Pineau**, dans un lieu mythique du village, le « bureau de tabac »

Annie est née à Gespunsart en 1948. Elle fait sa carrière professionnelle au sein de l'usine Deville où elle exerce le métier de responsable de la paie et du personnel jusqu'en 2008.

En 1977, elle est élue au conseil municipal de Gespunsart sur la liste de Gilbert Charbonnelle, puis réélue en 1983 et 1990, jusqu'à sa démission le 6 février 1993.

Depuis de longues années, Annie participe activement au milieu associatif communal.

Elle a tenu bénévolement la buvette du club de foot de 1978 à 1980, dont elle deviendra la secrétaire du club jusqu'en 1990.

En 1988, elle est secrétaire de *l'amicale des sapeurs pompiers*, puis trésorière. Elle occupe ces deux fonctions jusqu'en 2002.

Annie a également été secrétaire du *Tennis Club de Gespunsart* de 1991 à 2000 sous la présidence de Pascal Despas.

À l'heure actuelle, elle occupe toujours le poste de trésorière au sein de l'association *les Grands Jeux de Gespunsart* depuis 2007.

En 2000, suite au décès de sa mère qui était membre de la commission de révision des listes électorales, le maire lui demande de la remplacer. Elle en fera partie de 2000 à 2019, date de cessation de cette commission.

Annie est également membre du CCAS depuis 2013.

Mais la participation à la vie communale d'Annie ne se résume pas seulement à ses mandats électoraux et à son engagement dans la vie associative. En effet, on ne peut pas



parler de son action sans évoquer le « Bureau de tabac », commerce familial dans lequel elle travaillera dès son plus jeune âge, lieu d'échange et de rencontre du village.

Dès l'âge de 16 ans elle aide sa maman à tenir le commerce. plus tard, elle mènera de front son activité professionnelle et la tenue du bar le soir et les week-ends jusqu'au décès de sa maman en mai 2000. Elle ouvrira alors son commerce à temps partiel les week-ends et jours fériés, permettant ainsi à ce lieu de vie centenaire de perdurer (la première immatriculation au registre du commerce se situe le 18 mars 1907).

C'est en effet dans les années 1900 que son arrière-grand-père maternel, Jules Bourgeois (né le 16 septembre 1848 à Nouzon) et son épouse Marie Troisfontaine (née le 12 janvier 1861 à Nouzon) tenaient un débit de tabac

situé à l'emplacement de l'actuelle HLM, rue de la gare. Ils eurent une fille, Madeleine, née le 8 juin 1894 à Remilly-Aillicourt.

À la même époque, son arrière-grand-père paternel, Ferdinand Bouché (né le 20 février 1859 à Nouzon) et son épouse, Marie Alice Alaime (née le 25 août 1868 à Saint-



Laurent) tenaient une auberge (située en face de l'actuelle pharmacie), longtemps appelé *Café de la Jeunesse*. Ils eurent un fils, Marcel né le 26 novembre 1889 à Saint-Laurent.

Madeleine épousa en 1917 Marcel Bouché.

Dans les années 1920, ils achetèrent le café situé 2, rue de Pussemange et récupérèrent le tabac du père de Madeleine pour faire un café tabac.

Ils eurent une fille, Henriette née le 25 mai 1919 à Gespunsart.

Marcel Bouché décède en 1963, et Madeleine se retrouve seule. Sa fille Henriette et son mari Paul Pineau quittèrent la région parisienne en 1964 pour venir s'installer à Gespunsart et aider Madeleine de 1964 à 1970.

À partir de 1970, le commerce fut repris par Henriette.

Madeleine décède en juin 1988, à l'âge de 94 ans – la veille encore, elle servait à son comptoir.

Henriette a continué, aidée par Annie, jusqu'à son décès en mai 2000. Elle avait 81 ans. Quelques années auparavant, elle avait abandonné le



tabac, car la gestion en était trop difficile. Le commerce deviendra alors un simple débit de boissons.

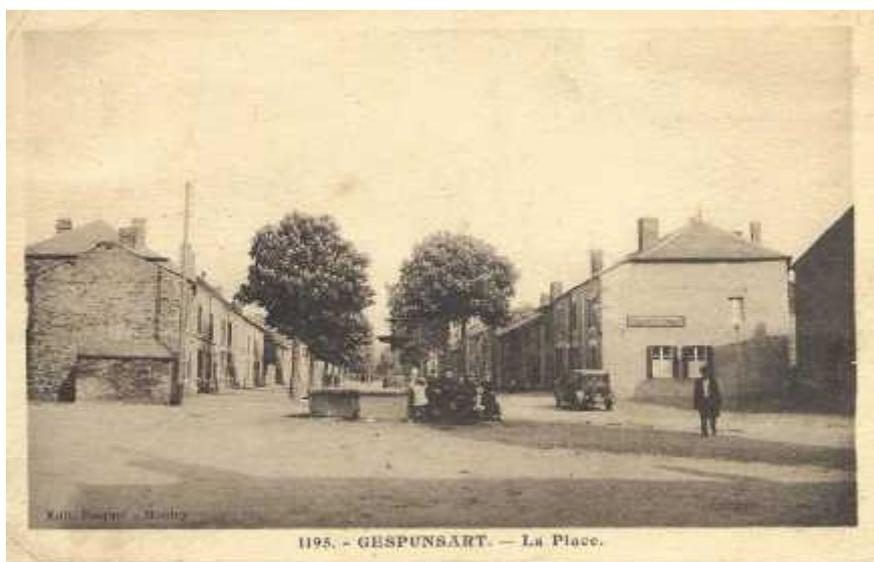
À partir de juillet 2000, c'est Annie qui gèrera le café.

Les clients du café ont continué à se donner rendez-vous au « Bureau de Tabac ». Certains clients sont fidèles de génération en génération. Certains viennent faire leur partie de cartes le samedi et le dimanche. Les clients sont surtout des habitués, des gens du village. On y parle foot et autres

sports, politique, actualité, des dernières nouvelles du village.

Autrefois, il y avait entre 30 et 40 cafés ou buvettes à Gespunsart. En 2006, ils étaient encore trois et deux en 2020. En 2021, il n'y en a plus qu'un, celui d'Annie ayant été fermé en juin 2020 à cause de la Covid-19.

Comme tient à le rappeler Annie, un café qui ferme c'est un village qui meurt tout doucement. Il faut essayer de conserver ces lieux de rencontres et de convivialité.



Nous tenons à remercier Annie d'avoir eu la gentillesse de nous consacrer du temps et de nous avoir fait partager son histoire, mais surtout un **grand merci** à elle pour toutes ces années d'investissement pour notre commune.

Gespunsart possède des origines fort anciennes. Même s'il est impossible de dater précisément les origines de notre village, des documents historiques nous permettent de retrouver des traces écrites de la commune dès l'an 800 sous Charlemagne. Par ses origines très anciennes, notre commune a été fortement soumise aux aléas de l'histoire, notamment aux guerres de royaumes et conflits de frontières.

Mais de toutes les péripéties, s'il y en a une des plus connues, c'est celle du brigand dénommé Piringue.

Pour celles et ceux qui méconnaissent cette histoire, nous vous proposons de vous replonger dans le récit de Mgr Péchenard, tiré de son livre « *Histoire de Gespunsart* » en 1877.

« Pendant les guerres de la fin du XVI^e siècle entre la France et l'Espagne, Catherine de Clèves avait obtenu deux fois la neutralité pour ses terres souveraines. Elles jouissaient donc grâce à leur indépendance, des avantages de la paix ; mais en retour, elles manquaient d'une bonne police, capable d'assurer la sécurité des habitants contre les coups de main des malfaiteurs. Cette absence d'organisation amena, vers l'an 1600, la ruine presque complète de Gespunsart.

Une bande de brigands, ramassis impur d'hommes sans aveu, s'était retranchée au nord du village, sur les hauteurs des Francs-Bois. Elle avait pour chef un routier fameux, du nom de *Piringue* ou *Péringue*. C'était un forçat anglais, échappé des galères de son pays. Il portait sur sa chair la marque infamante que lui avait imprimée la justice en punition de ses crimes. Son seul nom était devenu un objet d'effroi pour la contrée. Il n'admettait pas dans sa troupe les bandits vulgaires ; il exigeait de ses séides des preuves d'une scélératesse insigne. Pour lui, le vol l'incendie et l'assassinat n'étaient que jeu ; et quiconque n'était pas prêt à se jeter, au moindre signe, dans les plus périlleuses aventures, quiconque ne se riait de la corde et de la potence, n'était pas

digne de marcher à sa suite.

De son camp retranché, établi à la Croix Reliée, il s'élançait chaque jour sur les villages voisins, livrait les malheureux habitants à la merci de sa troupe, dépouillait leurs maisons, et se retirait, chargé de butin, dans son repaire impénétrable. Quelquefois il séjournait à Gespunsart, dans une petite maison située à l'angle de la rue de la Vierge ; et telle était la terreur qu'il inspirait, que personne n'osait l'inquiéter. Il s'était encore ménagé un autre abri au Bois de Bas, dans une mesure abandonnée, sous laquelle était une cave cintrée. Il s'y réfugiait avec sa bande en cas d'alerte, et lorsque la longueur de l'excursion ne lui permettait pas de regagner son camp.

Ce camp offrait le spectacle de la plus infâme corruption. Un hideux mélange d'hommes et de femmes perdus de mœurs, y vivaient dans de continuelles orgies, aux dépens des habitants de la contrée. Rendues cruelles par la débauche, ces femmes éhontées poussaient les brigands au pillage, afin de satisfaire leurs appétits. Les habitants cherchaient bien à se défendre ; Mais que pouvaient-ils contre des routiers que rien n'était capable d'arrêter, ni le crime, ni

le péril de la mort ? Plus ils essayaient de les repousser, plus ils s'exposaient à leur impitoyable vengeance.

Les religieux de La Val-Dieu et des chanoines de Braux risquèrent plus d'une fois leur vie pour les populations voisines. Dans l'espoir de toucher ces scélérats et de réveiller en eux un sentiment d'humanité, quelques-uns d'entre eux se rendirent au camp de la Croix-Reliée. Mais ils ne parvinrent pas même à se faire écouter, et ils ne recueillirent que l'insulte et l'outrage. Ils revinrent plusieurs fois à la charge sans plus de succès. Les trouvant rebelles à la persuasion, ils voulurent essayer de la menace, et laissèrent entrevoir que la vengeance du roi pourrait bien les attendre. C'en était trop. Les brigands firent de ces menaces



Connaissez-vous l'histoire... du brigand Piringue ?



Mgr Pierre-Louis Péchenard en 1917

un nouveau motif de pillage.

À quelques jours de là, Piringue met sa troupe en campagne, tombe sur Gespunsart, le livre au pillage et y met le feu sur plusieurs points à la fois. L'incendie se communique promptement à la plupart des maisons construites en bois. À la lueur rougeâtre qui embrase le ciel, les populations voisines accourent pour porter secours ; mais à peine ont-elles reconnu la cause de cet embrasement, qu'elles se retirent saisies de la terreur et tremblant pour leurs propres foyers. Le lendemain une seule rue restait debout, celle de St-Remy. De cent maisons que comptait le village, dix à peine avaient échappé aux flammes.

Après ce nouveau forfait, qui glaçait d'effroi tous les pays voisins, la répression la plus vigoureuse devenait une nécessité. Elle ne se fit pas attendre.

Vers le mois d'octobre de l'an 1600, Piringue semblait avoir perdu sa

morgue et son audace habituelle. Ses compagnons, le voyant plongé dans de sombres rêveries, cherchaient à l'égayer, mais ils n'y parvenaient point. Il les écoutait à peine et s'abandonnait à de noirs pressentiments. Ce scélérat, comme la plupart de ses pareils, était superstitieux. Il demandait à des signes cabalistiques la connaissance de l'avenir, et il n'en obtenait que de sinistres présages. Il savait surtout par ses rôdeurs, que des forces considérables venaient d'être envoyées par le roi au secours des habitants. Il présentait sa fin prochaine, et déjà son audace le trahissait. L'heure était venue, en effet, où il allait recevoir son châtement.

Dès que les troupes royales furent arrivées, leur capitaine fit un généreux appel à tous les hommes du pays. L'appel fût entendu, et chaque paysan, s'armant de ce qu'il trouva sous la main, s'appêta à marcher à l'assaut du camp. Mais ce camp était devenu une forteresse. Protégé par un large

fossé et un fort retranchement, et défendu par des hommes décidés à vendre chèrement leur vie, il échappa à une première et à une seconde attaque. Enfin il fut emporté dans un troisième assaut, et les paysans tant de fois pillés se dédommagèrent en pillant à leur tour.

Les traditions ne s'accordent pas sur le sort de Piringue. Selon les uns, il fut trouvé dans son camp parmi les morts ; selon les autres, il parvint à s'échapper, grièvement blessé, et arriva, soutenant ses entrailles dans ses mains, jusqu'à la fontaine qui porte encore son nom, et près de laquelle il ne tardera pas à expirer. Quelques-uns de ses compagnons s'étaient réfugiés dans les bois et se cachaient au milieu d'un épais fourré de genêts. Les paysans furieux les y poursuivirent, mirent le feu aux genêts et les brûlèrent tout vifs. Peut-être est-ce à cette occasion que le bois reçut le nom de Brûlis, qu'il porte encore aujourd'hui. »

Le camp de Piringue a totalement disparu aujourd'hui. Seule persiste la fontaine qui sentit le dernier souffle de ce brigand. Cette fontaine fut pendant des années un lieu de pèlerinage pour les jeunes filles qui, selon la légende, jetaient une aiguille dans son eau. Si jamais cette dernière surnageait, c'était le signe annonciateur d'un mariage avant la fin de l'année. (source : *Villes et Villages des Ardennes* par Albert Meyrac librairie Guénégaud SA 1966)



GAUFRES AU LARD

(environ 24 gaufres)

Ingrédients :

De fines tranches de lard
500g de farine
3 œufs
Sel
½ litre de lait
40 cl d'eau tiède
1 levure de boulanger



- Faire fondre la levure dans un bol de lait tiède
- Mélanger le tout et laisser pousser 2 heures
- Faire cuire en posant une tranche de lard sur la pâte
- Bien refermer le gaufrier

Bonne dégustation !



MARIAGE

RENAUD Julien et BOULANGER Lolita 4 juillet



NAISSANCES

ALEXANDRE Maïzy	13 décembre
BARTOSIK Mia	9 juin
BAZIN Lucie	3 juillet
BROYER Jade	19 août
BRUNSON Céleste	10 août
CHAUBART Tiago	11 avril
COQUILLARD Gabin	26 août
DESQUILBET Mia	11 juillet
GOFFIN Sasha	8 juillet
HENRIET MONFROY Abel	28 novembre
LEFEVRE Louise	3 octobre
MAURICE Tylio	27 septembre
PARIZEL Mathieu	12 juin
POSTEAUX Carla	18 février
RENAUD Lola	29 décembre
SÉRÉ Bianca	26 février



PACS

ROYER John et BOURGEOIS Sabrina 1^{er} juillet



BAPTÊMES CIVILS

DESQUILBET Sasha	18 janvier
STRAZZERI Livio	7 mars



DÉCÈS

BAUDRILLARD Yannick	29 octobre
COGNAT veuve LACROIX Pierrette	1 ^{er} juin
DESPAS Pascal	7 février
JUPPIN Jacky	9 juillet
LAMBERT veuve LECLERCQ Thérèse	17 octobre
LEFORT épouse MICHEL Christiane	6 octobre
MURGUET épouse CARLIN Yvette	20 octobre
SALLADIN Jean	4 avril
TITEUX veuve LAUGA Suzanne	13 août



commune de
Gespunsart

le **BiGA 2020**